

# ANTICIPER LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

€ COÛT

350 € nets de taxes



CONTACT

Contact Formation

05 55 45 16 16

formationcontinue@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes qui conduisent aux difficultés
- Mettre en place en interne des outils simples pour anticiper
- Connaître les acteurs externes et leur rôle dans l'accompagnement de l'entreprise en difficulté
- Comprendre les principales procédures judiciaires et leur conséquences (information, garanties...)
- Connaître les obligations et les risques du dirigeant



PUBLIC

- Tout dirigeant qui se préoccupe de la santé de sa société
- Tout dirigeant/salarié qui se questionne sur la santé d'une entreprise (client, fournisseur ...)



DURÉE

1 jour



DATE

Nous consulter pour connaître les prochaines dates.



LIEU

CCI Brive, Guéret, Limoges



## PROGRAMME

- **Typologie de principales difficultés rencontrées**
  - Les principales causes
  - Statistiques nationales et locales
  - Les mécanismes qui conduisent aux difficultés
  - Comment s'auto-analyser
  - Analyse de la conséquence
  
- **Les mesures internes pour anticiper, détecter, résoudre les difficultés**
  - Les outils de gestion
    - Plan de trésorerie, Tableau de bord, compte de résultat, plan de financement
    - L'analyse de la rentabilité (par D.A.S, produit, client, marché...)
  - Les mesures à prendre (financières et fiscales)
    - Suivi et Optimisation de la trésorerie
    - Renforcement des encaissements
    - Couverture de solde
    - Allègement des décaissements
  - Les mesures sociales
    - L'activité partielle
  
- **Les acteurs externes qui accompagnent les difficultés et leur rôle**
  - Les conseils de l'entreprise (Avocat, expert-comptable...)
  - Les Chambres consulaires
  - Le Tribunal de commerce
  - La Banque de France
  - La CCSF
  - Le CRNA
  - La DIRRECTE
  
- **Les principales procédures applicables aux entreprises en difficulté**
  - Le mandat ad'hoc, la conciliation
  - Les procédures collectives
  - Sauvegarde
  - Redressement
  - Liquidation
  
- **Les obligations et risques du dirigeant**
  - L'obligation liée à l'état de cessation de paiement
  - La communication sur les difficultés et ses conséquences
  - Le sort des garanties personnelles

*(Date de dernière mise à jour : 30/07/2020)*